

Licence professionnelle métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion

Code RNCP / Code d'apprentissage : RNCP40108 / 25031439

Code diplôme : LP12400A

Crédits : 60 ECTS

Intitulé officiel du diplôme :

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion

Niveau d'entrée :



Prérequis :

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2
- Sélection sur dossier et entretien de motivation
- Inscription définitive à compter de la signature du contrat en alternance

Modalités :

- 2 jours en formation en présentiel
- 3 jours en entreprise
- Durée du contrat : 1 année
- Volume horaire : 500 heures

Métiers visés :

- Contrôleur de gestion en PME
- Assistant de contrôle de gestion dans des grands groupes
- Consultant dans des cabinets de conseil

Lieu d'enseignement

PARIS



PARTENAIRE
Campus Montsouris
2 Rue Lacaze
75014 Paris
01 40 52 28 70
www.campusmontsouris.fr

Cnam de Boulogne
01 55 19 00 98 | 92.alternance@cnam-iledefrance.fr

Compétences visées

- Participer à l'élaboration du système de comptabilité de gestion de l'entreprise et son évolution
- Participer à la conception et au déploiement du processus budgétaire
- Participer à l'élaboration du système de mesure et de pilotage de la performance de l'entreprise
- Conseiller les opérationnels dans l'amélioration des performances.

Modalités d'évaluation

- Evaluation finale / UE
- Expérience professionnelle

Programme

- Comptabilité et contrôle de gestion Initiation I - 4 ECTS
- Comptabilité et contrôle de gestion Initiation II - 4 ECTS
- Comptabilité et contrôle de gestion perfectionnement 1 - 4 ECTS
- Comptabilité et contrôle de gestion perfectionnement 2 - 4 ECTS
- Gestion comptable et financière de l'entreprise - 9 ECTS
- Comptabilité financière des sociétés - 8 ECTS
- Enjeux des transitions écologiques : comprendre et agir - 3 ECTS
- Anglais professionnel - 6 ECTS
- Projet tuteuré - 10 ECTS
- Expérience ou stage - 8 ECTS

Accessibilité

L'établissement permet l'accueil de publics en situation de handicap dans la mesure où les aménagements sont possibles et réalisables.

